

Les IREM existent - ils encore ?

I R E M : Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques. Il y en a un par académie, les premiers étant nés en 68 grâce à la conjonction d'une forte demande des enseignants en vue des nouveaux programmes de mathématiques et d'un plan bien établi pour y répondre élaboré au sein de l'APMEP.

Fonctionnement et Activité :

Des moyens importants sont accordés par les ministères de l'éducation et des universités (heures de décharge, frais de fonctionnement, frais de déplacement) pour permettre un travail de formation et de recherche entre des animateurs du supérieur et du secondaire assurant leur fonction à temps partiel et des stagiaires, professeur du secondaire bénéficiant d'une décharge de service.

La réputation et le rayonnement des IREM est reconnu au niveau international comme en témoignent les échanges de coopération et la participation aux congrès internationaux.

La formation permanente des enseignants étant une nécessité, on ne peut que déplorer que des structures analogues n'existent pas dans d'autres disciplines.

L'organisation du travail est une lourde tâche ; à Strasbourg par exemple elle concerne environ 300 personnes.

Evolution :

Or, on assiste depuis quelques années à la diminution des moyens accordés aux IREM et depuis décembre 77, deux réductions brutales de 20 % des moyens chacune mettent en péril grave leur fonctionnement, d'autant plus que ces réductions s'accompagnent d'une série de tracasseries administratives et de mesures mesquines. Quel avenir prépare-t-on aux IREM dans les bureaux du ministre ?

A Strasbourg :

76-77 : Tout le monde travaille et dès avril, sur les données du ministère, l'équipe des animateurs prépare 77-78 et en juin 77 tout est prêt pour la prochaine rentrée.

77-78 : Tout le monde travaille jusqu'en décembre lorsque tombe une réduction de 20 % des moyens avec effet rétroactif ! De 630 heures par semaine de décharge accordée, il faut passer à 500 heures par semaines, en pleine année scolaire. C'est tellement insensé que de partout fusent les pétitions, les

motions, les réclamations, en empruntant les voies du "dialogue" et dans l'espoir que cette mesure sera abrogée. Espoir insensé ! Par ailleurs, aucune donnée du ministère ne permet de préparer la rentrée 78. C'est la pagaille. Juillet 78 : enfin ! on va connaître les moyens pour 78-79 ; nouvelle réduction : de 500 heures par semaine l'IREM de Strasbourg passe à 400 heures par semaine.

78-79 : Dans la hâte, l'équipe d'animation prépare le travail. Une première proposition est refusée ... Le travail ne débutera qu'en novembre, avec des groupes supprimés, un nombre réduit de stagiaires et des décharges de plus en plus minces.

et 79 - 80 ? Les moyens ne sont pas encore connus mais surtout, il est impossible de connaître avec précision la volonté du ministre de l'éducation sur le rôle qu'il entend faire jouer aux IREM et les nombreuses interventions des responsables IREM et APMEP pour exposer leur point de vue sur la formation des maîtres et la place des IREM dans ce cadre semblent autant de bouteilles jetées à la mer. Que ferons-nous si une nouvelle réduction est décidée ?

Etienne Meyer

N.D.L.R. Au moment où ce numéro 17 de l'"Cuvert" est donné pour tirage, il semble, d'après les déclarations du ministre de l'éducation aux directeurs des IREM, que :

- La formation continuée des maîtres se fera suivant la règle du bénévolat intégral.
- Dans ce cadre, seuls les animateurs des IREM auront une décharge de service. Avec ce principe qui revient à expliquer les causes par les effets, on pourra bientôt supprimer toute formation continuée faute de demande !